



# CHAMBRE ARBITRALE INTERNATIONALE DE PARIS

## PRÉSENTATION

### PRESENTATION

La Chambre Arbitrale Internationale de Paris est une institution à but non lucratif et à compétence générale qui a pour mission de mettre à la disposition des entreprises de toute taille les moyens nécessaires au règlement de leurs litiges par voie d'**arbitrage** ou par **médiation**.

Créée en 1926, c'est aujourd'hui le plus ancien centre d'arbitrage en activité en France. Près de 30.000 litiges touchant aux activités du monde du commerce et de l'industrie, ont été tranchés grâce à son intervention, ce qui en fait une organisation de notoriété internationale.

La Chambre Arbitrale Internationale de Paris organise les arbitrages conformément à ses statuts et suivant un Règlement qui définit l'ensemble des règles applicables à la procédure. Un Secrétariat permanent apporte toute information sur les modalités d'organisation des procédures, les arbitres, les délais, les frais....

> [Présentation rapide de l'Institution](#)

> [téléchargez notre \*\*PLAQUETTE\*\*](#)